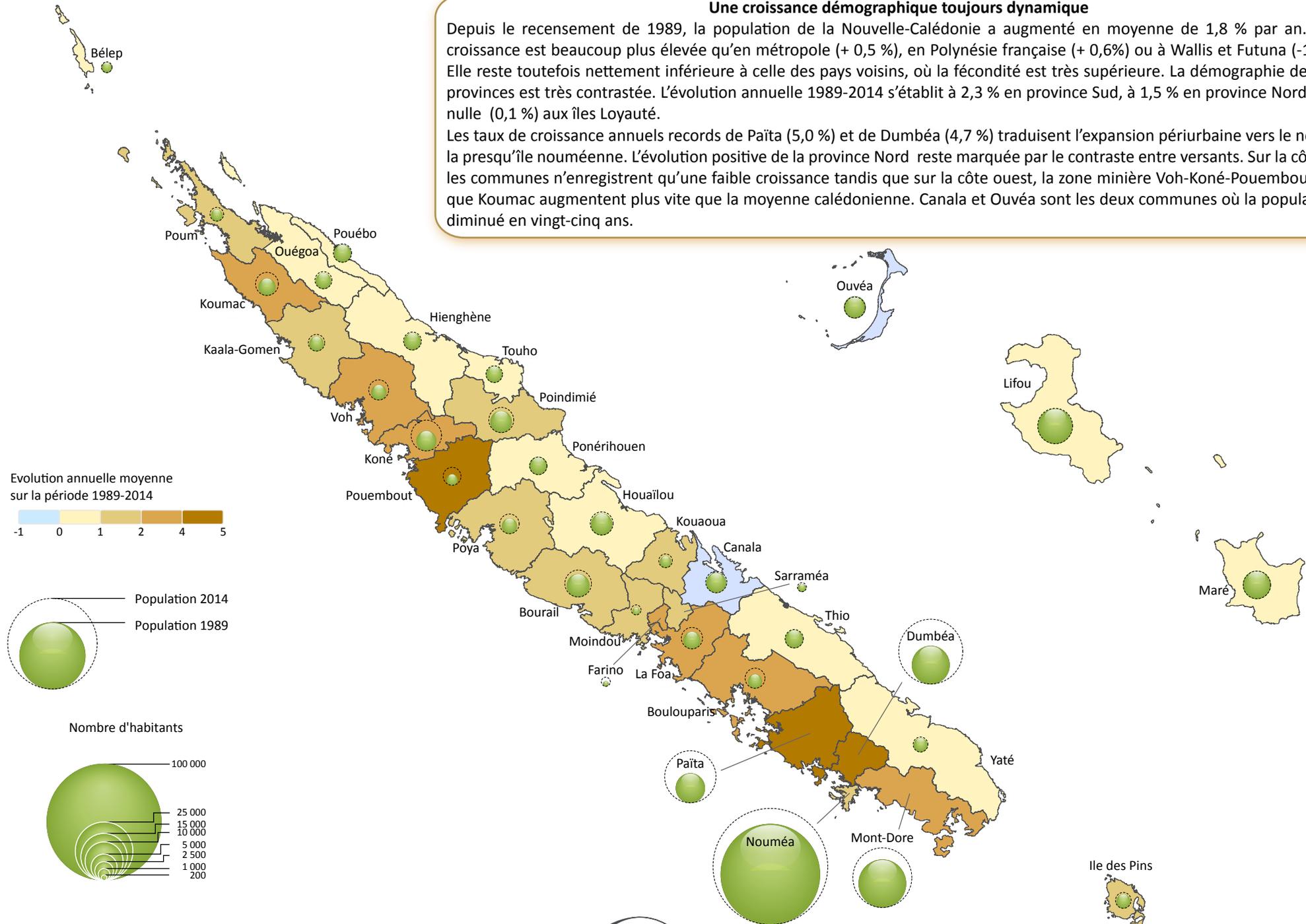


Une croissance démographique toujours dynamique

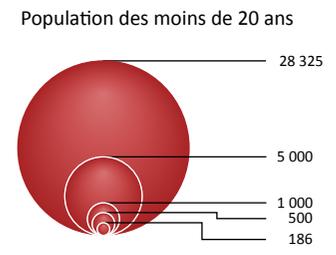
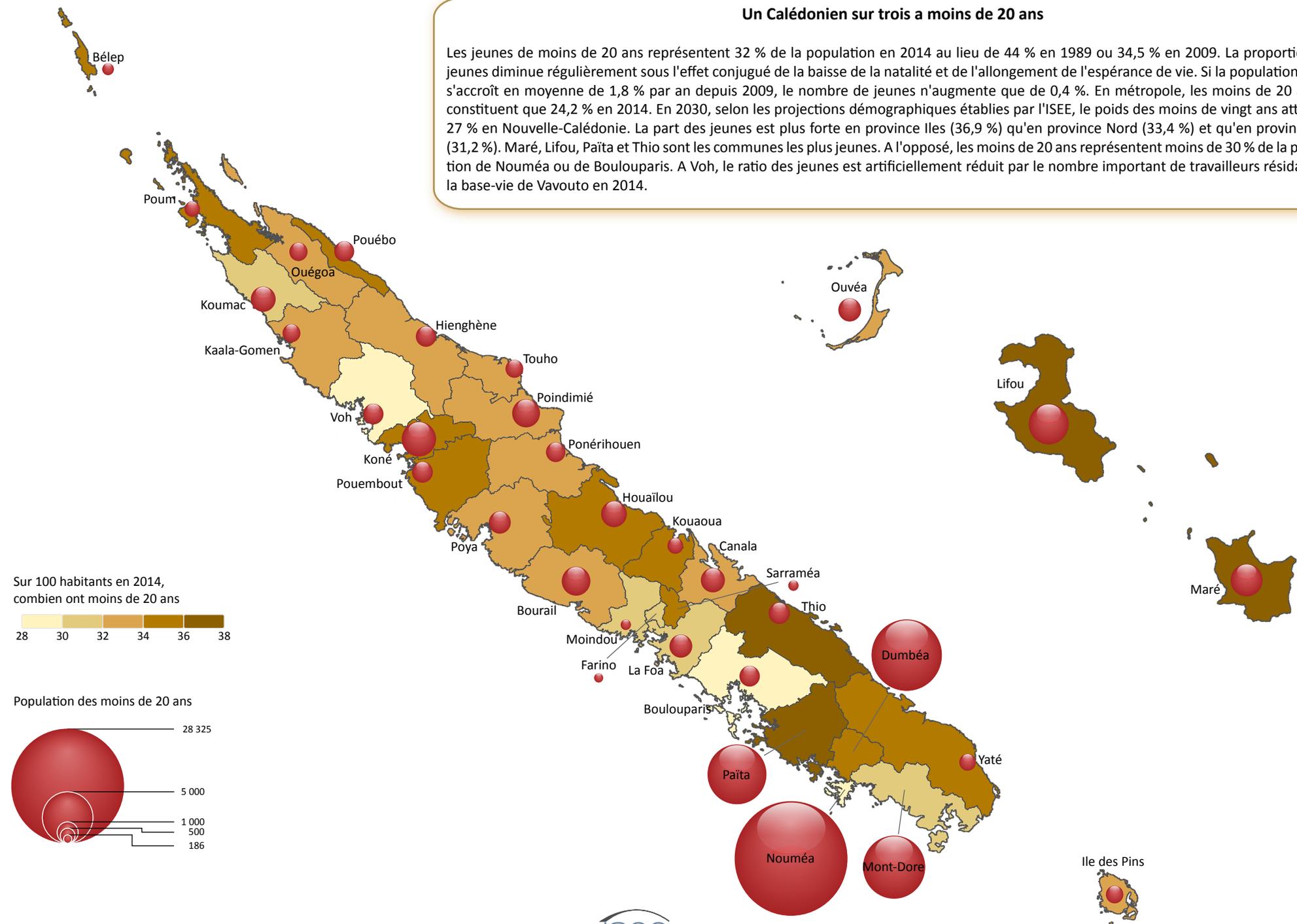
Depuis le recensement de 1989, la population de la Nouvelle-Calédonie a augmenté en moyenne de 1,8 % par an. Cette croissance est beaucoup plus élevée qu'en métropole (+ 0,5 %), en Polynésie française (+ 0,6%) ou à Wallis et Futuna (-1,9 %). Elle reste toutefois nettement inférieure à celle des pays voisins, où la fécondité est très supérieure. La démographie des trois provinces est très contrastée. L'évolution annuelle 1989-2014 s'établit à 2,3 % en province Sud, à 1,5 % en province Nord et est nulle (0,1 %) aux îles Loyauté.

Les taux de croissance annuels records de Païta (5,0 %) et de Dumbéa (4,7 %) traduisent l'expansion périurbaine vers le nord de la presqu'île nouméenne. L'évolution positive de la province Nord reste marquée par le contraste entre versants. Sur la côte est, les communes n'enregistrent qu'une faible croissance tandis que sur la côte ouest, la zone minière Voh-Koné-Pouembout ainsi que Koumac augmentent plus vite que la moyenne calédonienne. Canala et Ouvéa sont les deux communes où la population a diminué en vingt-cinq ans.



Un Calédonien sur trois a moins de 20 ans

Les jeunes de moins de 20 ans représentent 32 % de la population en 2014 au lieu de 44 % en 1989 ou 34,5 % en 2009. La proportion des jeunes diminue régulièrement sous l'effet conjugué de la baisse de la natalité et de l'allongement de l'espérance de vie. Si la population totale s'accroît en moyenne de 1,8 % par an depuis 2009, le nombre de jeunes n'augmente que de 0,4 %. En métropole, les moins de 20 ans ne constituent que 24,2 % en 2014. En 2030, selon les projections démographiques établies par l'ISEE, le poids des moins de vingt ans atteindra 27 % en Nouvelle-Calédonie. La part des jeunes est plus forte en province Iles (36,9 %) qu'en province Nord (33,4 %) et qu'en province Sud (31,2 %). Maré, Lifou, Païta et Thio sont les communes les plus jeunes. A l'opposé, les moins de 20 ans représentent moins de 30 % de la population de Nouméa ou de Boulouparis. A Voh, le ratio des jeunes est artificiellement réduit par le nombre important de travailleurs résidant sur la base-vie de Vavouto en 2014.



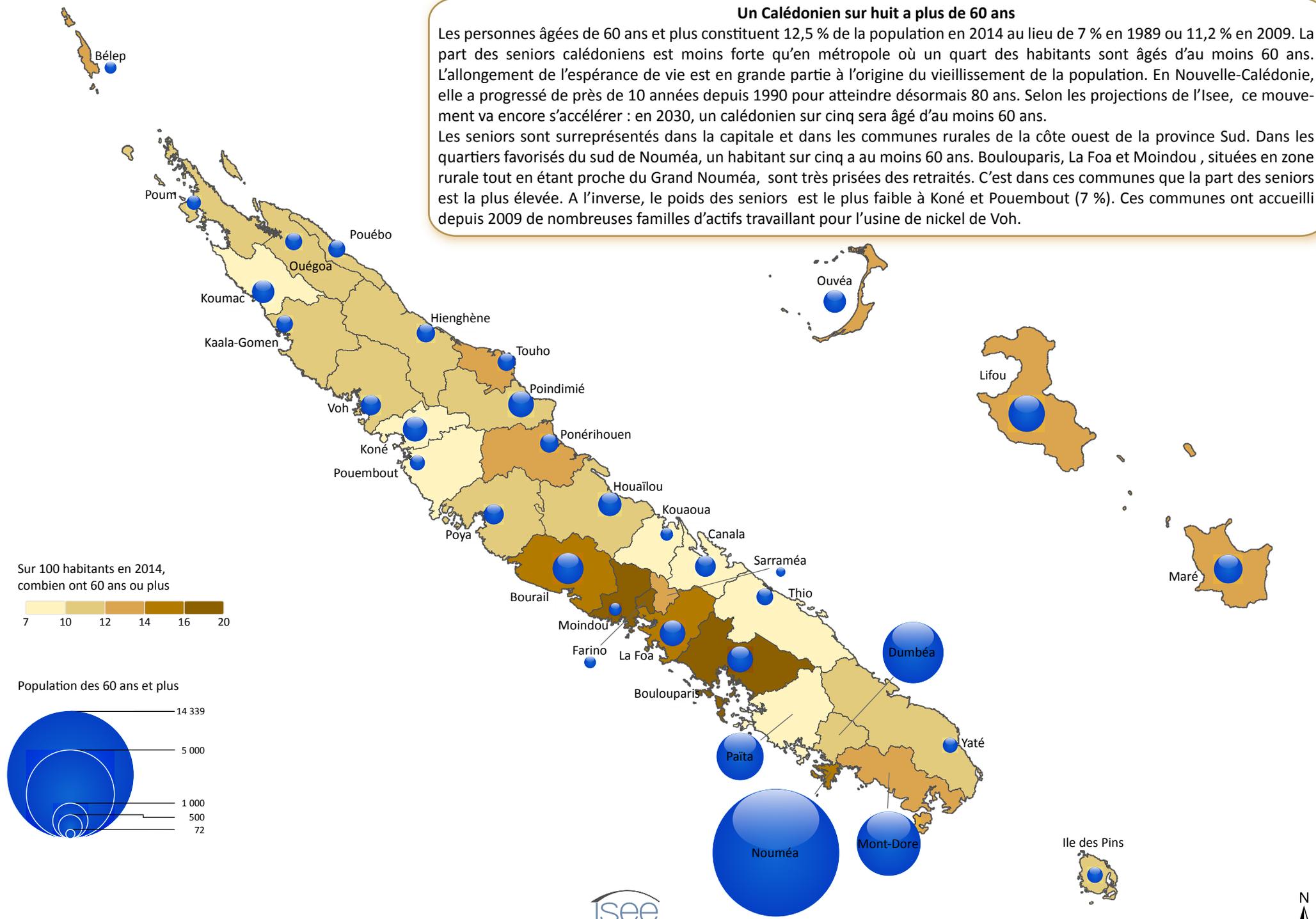
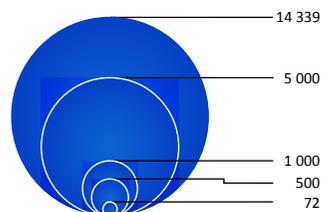
Un Calédonien sur huit a plus de 60 ans

Les personnes âgées de 60 ans et plus constituent 12,5 % de la population en 2014 au lieu de 7 % en 1989 ou 11,2 % en 2009. La part des seniors calédoniens est moins forte qu'en métropole où un quart des habitants sont âgés d'au moins 60 ans. L'allongement de l'espérance de vie est en grande partie à l'origine du vieillissement de la population. En Nouvelle-Calédonie, elle a progressé de près de 10 années depuis 1990 pour atteindre désormais 80 ans. Selon les projections de l'Isee, ce mouvement va encore s'accélérer : en 2030, un calédonien sur cinq sera âgé d'au moins 60 ans.

Les seniors sont surreprésentés dans la capitale et dans les communes rurales de la côte ouest de la province Sud. Dans les quartiers favorisés du sud de Nouméa, un habitant sur cinq a au moins 60 ans. Boulouparis, La Foa et Moindou, situées en zone rurale tout en étant proche du Grand Nouméa, sont très prisées des retraités. C'est dans ces communes que la part des seniors est la plus élevée. A l'inverse, le poids des seniors est le plus faible à Koné et Pouembout (7 %). Ces communes ont accueilli depuis 2009 de nombreuses familles d'actifs travaillant pour l'usine de nickel de Voh.



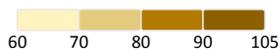
Population des 60 ans et plus



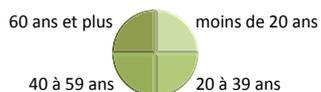
80 inactifs pour 100 actifs

Le rapport entre le nombre de personnes d'« âge inactif » (moins de 20 ans et 60 ans ou plus) et d'« âge actif » (entre 20 et 59 ans), appelé aussi ratio de dépendance économique, mesure la pression des inactifs sur les actifs. Le poids des moins de 20 ans a baissé de 10 points depuis le recensement de 1989 (de 44 % à 34 %). A l'autre extrémité de la pyramide des âges, la part des 60 ans et plus s'est accrue de 5 points (de 7 % à 12 %). En 2014, il y a pour cent personnes d'âge actif, 80 personnes d'âge inactif. En métropole, la part des seniors étant beaucoup plus importante, ce ratio atteint 96 inactifs pour 100 actifs. En province Sud, on dénombre 79 inactifs pour 100 actifs, 77 en province Nord et 102 en province Iles Loyauté. Les ratios les plus élevés sont observés dans les communes où la population est soit très jeune (Lifou, Maré), soit très âgée (Boulouparis, Farino et Moindou). Les ratios les plus faibles caractérisent les communes à forte population active, comme Voh, Koné, Koumac et Nouméa.

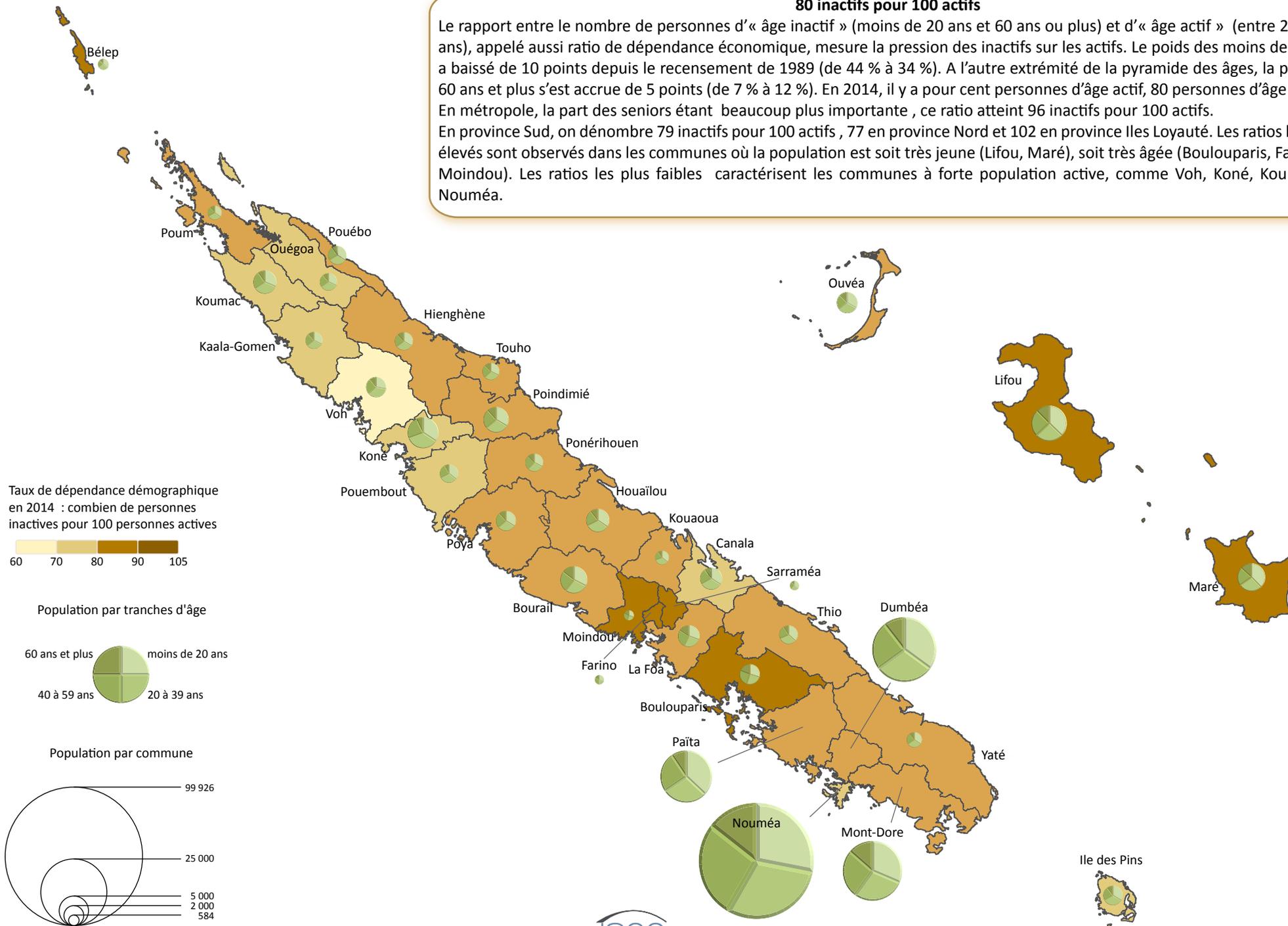
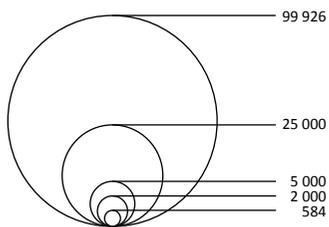
Taux de dépendance démographique en 2014 : combien de personnes inactives pour 100 personnes actives



Population par tranches d'âge



Population par commune

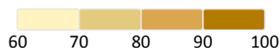


Trois habitants sur quatre sont nés sur l'archipel

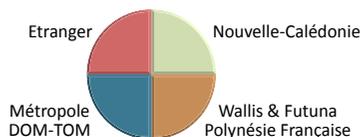
En 2014, 75 % des habitants de Nouvelle-Calédonie y sont nés, 16 % sont nés en métropole ou dans un département d'outre-mer, 4,8 % à l'étranger et 4,2 % Wallis et Futuna ou en Polynésie française. En vingt-cinq ans, la part des natifs a diminué de 3 points et retrouvé son niveau d'avant la provincialisation. Entre 2009 et 2014, le solde migratoire apparent est plutôt élevé et s'établit à 1 600 arrivées nettes par an. Il faut remonter à la période 1989-1996 pour retrouver un flux d'ampleur comparable. Ce taux d'immigration positif s'avère singulier parmi les Etats et territoires du Pacifique où le plus souvent les soldes migratoires sont négatifs (Fidji, Samoa, Tonga ou Wallis et Futuna) ou nuls (Papouasie-Nouvelle-Guinée, Salomon, Vanuatu ou Polynésie française).

Dans les communes de la côte Est et dans les cinq îles, à très forte majorité kanak, la part des natifs dépasse les 90%. C'est dans le Grand Nouméa que s'installent les migrants externes : 9 non-natifs sur dix résident dans la zone urbaine. Ainsi, deux Nouméens sur cinq ne sont pas nés sur l'archipel.

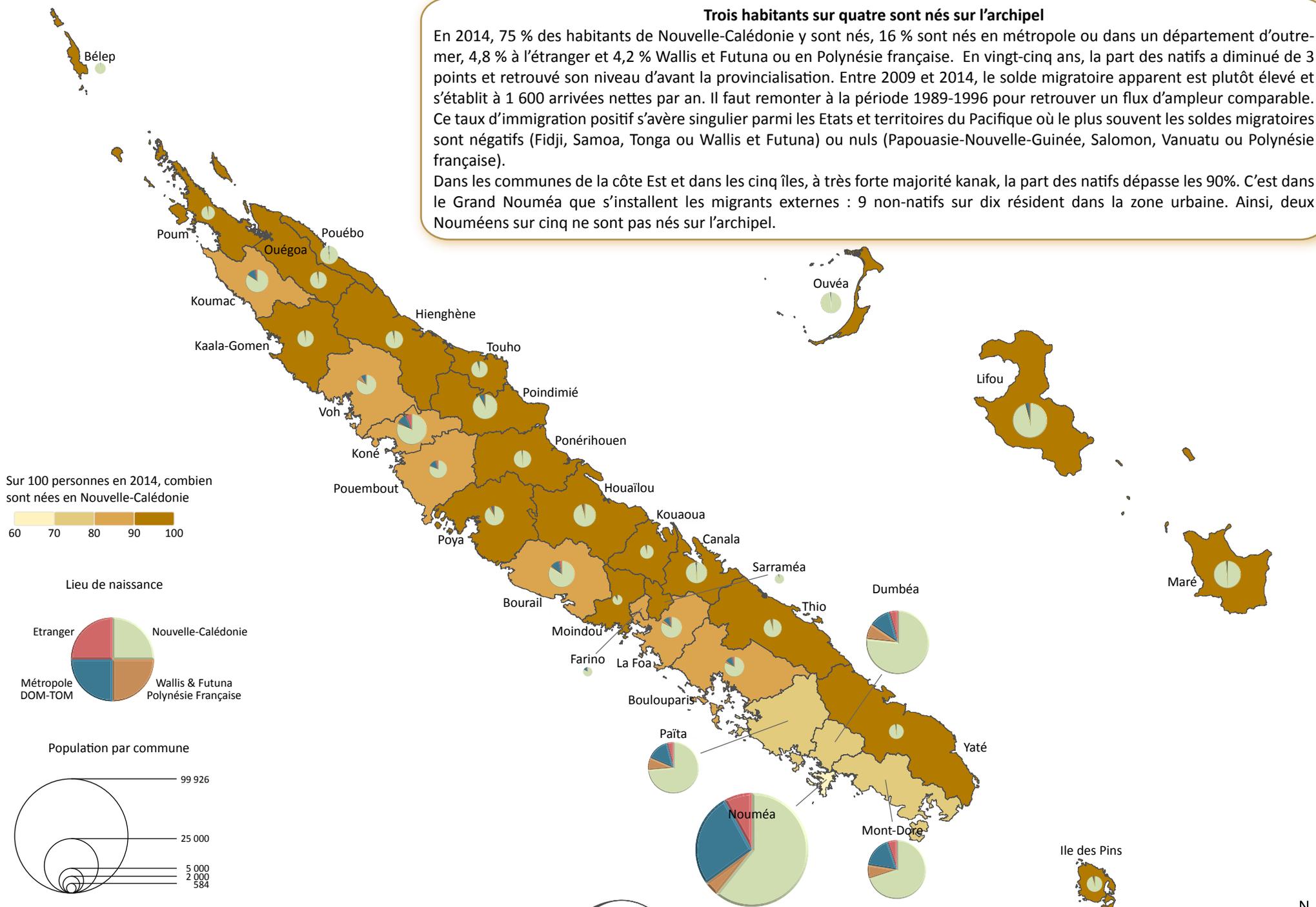
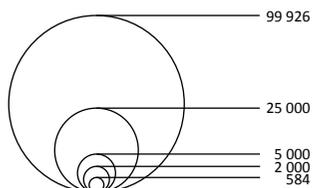
Sur 100 personnes en 2014, combien sont nées en Nouvelle-Calédonie



Lieu de naissance



Population par commune



Un habitant sur trois a changé de logement en 5 ans

Un tiers des habitants de 5 ans et plus a changé de logement entre 2009 et 2014 : 13 % ont déménagé tout en restant dans la même commune, 12,5 % ont changé de commune et 9,1 % sont arrivés de métropole ou de l'étranger. Près de deux familles sur cinq résidant en province Sud en 2014 ont déménagé depuis 2009. En province Nord, il s'agit d'un foyer sur quatre et dans la province des Iles Loyauté d'un foyer sur six.

Le nombre de nouveaux habitants est emblématique du dynamisme économique et démographique d'une commune. A Pouembout, Koné et Dumbéa c'est environ un tiers des habitants de 2014 qui n'habitaient pas la commune en 2009. Païta suit avec 30% de nouveaux habitants, devant le Mont-dore et Nouméa (22%). Seulement 5% des habitants de Belep, Yaté, Thio ou Canala s'y sont installés depuis 2009. Enfin, c'est dans la capitale que l'on observe le plus de déménagements au sein d'une même commune : plus d'un habitant sur cinq résidant à Nouméa en 2014 y vivait également en 2009, mais dans un autre logement.

